

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2021 A 20H00

**Sous la présidence de :** BOUEDO Pierre.

**Présents :** Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Pascal HAYS, Virginie LE LABOURIER, Laurence DREANO, Jean-François KERDAL, Isabelle LANTRIN, Delphine LE ROUX, Marie-Dominique LE POUL, Sébastien LEGO, Gilles CHAMAILLARD, Guénhaël THOMAS, Valérie CHAMAILLARD, Hélène DREANO.

**Excusé (s) :** Nadine GUEREC.

Madame Virginie LE LABOURIER est arrivée à 20h30.

Monsieur Sébastien LEGO est nommé secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR

#### **1) Approbation du compte-rendu de la séance du 30 novembre 2020.**

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité des membres présents**, les membres du conseil municipal **approuvent et valident** le compte rendu de la séance du 30 novembre 2020.

#### **2) Modification de l'ordre du jour.**

Après délibération, l'assemblée délibérante **autorise** le Maire, **à l'unanimité des membres présents**, à rajouter à l'ordre du jour le devis pour le Schéma Communal Défense Extérieure Contre Incendie et la participation au Fonds Départemental de Solidarité pour le Logement au titre de l'année 2021.

#### **3) Proposition d'achat d'un chemin communal.**

**A l'unanimité des membres présents**, et après délibération, le conseil municipal **a donné** avis favorable à la vente d'une partie du chemin n°11 de 75 m<sup>2</sup>, au prix de 1,00 € le m<sup>2</sup> au profit de la SCI LE LABIMMO.

#### **4) Achat d'un ordinateur pour la mairie.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **autorise à l'unanimité des membres présents**, Monsieur le Maire à signer le devis proposé par MISR INFORMATIQUE, d'un montant ht de 1 170,80 €,

#### **5) Adhésion au SATESE du Morbihan.**

Après délibération, et **à l'unanimité des membres présents**, l'assemblée délibérante **autorise** le Maire à signer le renouvellement 2021-2023 avec le Département du Morbihan.

#### **6) Adhésion à la nouvelle Charte d'Entretien des Espaces des Collectivités.**

Après lecture et délibération, les membres du conseil municipal **émettent, à l'unanimité des membres présents**, un avis favorable pour la chartre d'entretien des espaces des collectivités.

### **7) Château d'Eau : loyer 2021.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité des membres présents, décide** de fixer, au 1er janvier 2021, à 3 163,48 €, le loyer annuel relatif à la location de l'antenne relais du château d'eau.

### **8) Avenant au contrat de prévention et de lutte contre les nuisibles.**

Après délibération, le conseil municipal, **à l'unanimité des membres présents, décide** d'accepter les termes de l'avenant au contrat au coût de 671,84 € ht et **autorise** le Maire à signer les pièces à intervenir.

### **9) Bretagne Sud Habitat : Budget 2021.**

Monsieur le Maire présente donc le budget 2021 et demande au conseil municipal de se prononcer.

Après lecture et après délibération, les membres du conseil municipal **valident, à l'unanimité des membres présents,** le budget annexe 2021 proposé par Bretagne Sud Habitat.

### **10) Contrat d'entretien des lagunes 2021.**

Après délibération et **à l'unanimité des membres présents,** les membres du conseil municipal **autorisent** le Maire à signer le contrat de prestation quant à l'entretien des lagunes, pour un montant de 2 430,00€ ht.

### **11) Le Schéma Communal Défense Extérieure Contre Incendie.**

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante, **à l'unanimité des membres présents, autorise** le Maire à signer le devis d'un montant ht de 3 175,00 €.

### **12) Participation au Fonds Départemental de Solidarité pour le Logement.**

Après en avoir délibéré, et **à l'unanimité des membres présents,** le conseil municipal **émet** un avis favorable à la demande de participation au Fonds Départemental de Solidarité pour le Logement, pour un montant de 54,50 €.

### **Questions diverses.**

La prochaine séance est fixée au 8 mars 2021 à 20 heures.

FIN DE LA SEANCE A 21 heures 05.

